

AÉRO-CLUB de la MITIDJA - BLIDA

Activité 1961

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 MARS 1962 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article 9 des statuts de notre Association, vous avez été convoqués aujourd'hui en Assemblée Générale annuelle pour entendre les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration et la situation financière du Club pour l'exercice qui s'est terminé le 31 Décembre 1961.

A la fin de ces exposés vous serez appelés à vous prononcer sur cette gestion et sur le bilan qui vous sera soumis au nom du Conseil d'Administration et présenté par Monsieur SELLES, Expert-comptable et Commissaire aux Comptes de l'Association.

Les quelques chiffres dont nous vous donnerons d'abord communication ont la particularité de ne concerner cette année que 3 mois et demi d'activité !

En effet, l'arrêté du 27 Avril 1961 a interdit tout envol d'avions légers sur le territoire de l'Algérie. La mesure d'interdiction était d'ailleurs effective dès le 23 Avril.

Un peu plus tard, un arrêté daté du 10 Juin autorisait les vols d'école dans des conditions strictement déterminées et sous réserve de la délivrance par l'Autorité administrative d'autorisations à toutes les personnes appelées à monter à bord.

Le 6 Juillet, une nouvelle réglementation précisait les conditions d'application de la décision du 10 Juin.

Nous avons fait, en ce qui nous concerne, toutes les formalités prescrites quand une décision du 16 Août a tout remis en question en revenant purement et simplement à la réglementation du 27 Avril. Depuis lors le décollage des avions légers n'est autorisé que sur les aérodromes contrôlés par la Police de l'Air et des Frontières. Dans l'Algérois, seul l'Aérodrome de Maison-Blanche répond à cette condition.

Les démarches que nous avons faites pour obtenir certaines dérogations, dans le cadre de la réglementation actuelle n'ont pas abouti : nous avons maintenant la conviction que l'activité du Club ne pourra reprendre que le jour où interviendra une réglementation plus libérale.

Voici maintenant les chiffres qui correspondent à la période du 1^{er} Janvier au 23 Avril :

- 1.262 heures de vol (ce qui nous permettait d'envisager, au moment de l'arrêt des vols plus de 4.000 heures pour l'année, alors que nous en avions totalisé 2.042 en 1959 et 3.076 en 1960. La progression de 1.000 heures par an eût été constante),

- 18 Brevets Elémentaires de Pilote Privé : c'est-à-dire 3 de plus que pour l'ensemble de l'année 1960.

Ce résultat nous a valu la COUPE FRANOR D'OUTRE-MER pour 1961.

- 15 Licences de Pilote Privé (17 en 1960).

Au cours de cette même période, se sont entraînés en vue de l'obtention du Brevet Elémentaire 43 élèves-pilotes dont 3 de moins de 21 ans. 123 pilotes brevetés ont poursuivi leur entraînement.

Pour suivre le plan de nos rapports des années précédentes, nous évoquerons quelques aspects de l'activité du Club et nous ferons le point sur les questions de matériel volant et d'installations.

a) Au titre d'une convention signée le 4 Avril 1961 avec l'Autorité Militaire, nous devons assurer la formation de pilotes des militaires qui nous étaient désignées par le Secteur de Blida : c'est ainsi que 4 élèves de la B.A.P. ont accompli, en quelques jours puisque les effets de la Convention ont cessé le 23 Avril, 27 heures 30 minutes de vol.

b) Modélisme : activité réduite, là encore ; mais de bons résultats :

— Une équipe du Club remporte la 2^{ème} place en team-racing au Championnat de France,

— La section modéliste remporte la 2^{ème} place dans le challenge du SFATAT 1961, la 3^{ème} place au classement des Clubs (vol circulaire) et la 1^{ère} des Clubs d'Algérie.

Un local récemment aménagé à proximité du Club par M. FINATEU permet aux modélistes de travailler et de construire dans l'attente de prochains concours.

c) Préparation Militaire " AIR " :

48 diplômes ont été attribués dans les différentes disciplines enseignées par Messieurs POURSAT, KAUFFINGER, BOURSIN, THIZY et DURRIEUX, sous la direction du Chef de Centre Laurent GARIDOU qui avec le même allant, a attaqué la session 1961-1962 au début d'Octobre.

d) Matériel :

Au 31 Décembre 1961, nous avions, constamment maintenus en état :

- 2 JODEL biplaces,
- 1 JODEL triplace,
- 3 EMERAUDES biplaces,
- 2 PIPER L-18 biplaces (nous avons restitué le Sème à J'ALAT)
- 1 TIGRE biplace
- 2 MERCUREY quadriplaces sanitaires,
- 2 Nord 1002 quadriplaces sanitaires.

En révision :

- 1 STAMPE dont la révision cellule est terminée et le moteur prêt à nous être livré,
- 1 MERCUREY pour lequel, en raison des circonstances, nous n'avons pas fait avancer les travaux.

Soit au total 15 avions, potentiel considérable que nous voudrions pouvoir utiliser.

e) Infrastructure :

La construction du Club-House commencée en 1961, se poursuit sous la direction de Monsieur SARAMITO, Ingénieur de l'Infrastructure qui a la lourde tâche de continuer l'œuvre de l'Architecte Gabriel HASSAN, mort au cours de l'année, dont nous saluons la mémoire.

f) Manifestations : placée sous le signe de l'austérité, l'année 1961 nous laissera cependant le souvenir de la réunion amicale et très animée que fut notre Assemblée Générale du 23 Avril et celui de la réception que nous avons organisée le 28 Octobre pour le départ de Monsieur FOGUES, Directeur de l'Aéronautique Civile en Algérie : l'Aéro-Club lui doit son essor de ces dernières années et la Médaille d'Or que nous lui avons offerte n'était qu'un modeste témoignage de notre reconnaissance.

Comme Monsieur RUDEL, son collaborateur et notre ami, Monsieur FOGUES a quitté l'Algérie et de sa retraite pyrénéenne, il nous a adressé une lettre émouvante dont voici quelques passages :

« Nous espérons, écrit Monsieur FOGUES, que la confiance « que nous faisaient les Pouvoirs Publics nous permettrait encore « de vous citer en exemple de ce qui se réalisait en Algérie.

« La page tourne. Espérons... La foi, qui ici fit réellement des « miracles surmontera encore, j'en suis convaincu, les épreuves « présentes.

« Quant à moi, j'éprouve vivement par combien d'invisibles « fils j'étais attaché à ce pays, si prenant, - et combien restera « vivant en moi .le souvenir de votre Aérodrome, étalé au pied des « à-pic de Chréa, relais familial lorsqu'aux temps anciens nous attaquions le col de Miliana, ou que nous en débouchions, - haut lieu « fraternel d'incomparables réunions.

« Et plus encore, je ressens que là, restent des amis.

Yvan AMAT